Commune de la SÉGUINIÈRE





Journée du Patrimoine (en page 3)



Concours d'embellissement (en page 8)



« Sylvain et Sylvette » (en page 9)



www.mairie-laseguiniere.fr

Edito



Le mois de septembre est chaque année, celui de la reprise de toute l'activité territoriale après les mois de vacances.

Que s'est-il passé à la Séguinière et dans ce grand bassin de la Sèvre Nantaise auquel nous appartenons depuis le 1^{er} janvier 2018?

A La Séguinière...

L'exposition « Force de la nature », présentée en juillet dans le bulletin municipal puis en septembre, a été très appréciée par les écoles.

Plus de 200 enfants ont réalisé les missions d'explorateurs des paysages du département, avec leur maîtresse. Certains parents sont revenus avec les enfants et d'autres, ont pu lire quelques articles sur le site internet de l'école Notre-Dame. A la mairie, de très belles photos des paysages du Maine-et-Loire ont été projetées en boucle pour les habitants. Nous avons eu la possibilité de découvrir les richesses de la Nature d'une autre manière. Par ailleurs, ce thème de l'Environnement est celui de la saison culturelle; ce n'est donc pas fini!

« IL SEMBLE ESSENTIEL DE SENSIBILISER LA JEUNE GÉNÉRATION, QUI DEMAIN, SERA DANS LA VIE ACTIVE »

Le 11ème Parcours éco-citoyen des 78 élèves de CM2 a été lancé lors du spectacle « Atmosphère, Atmosphère » joué par quatre comédiens de la compagnie des Pays-de-la-Loire « Spectabilis ».

Le thème du développement durable abordé est un sujet très vaste, dans lequel les problématiques de réchauffement du climat, de qualité de l'eau, de réduction des déchets, de transition énergétique... sont complexes. Il semble essentiel de sensibiliser la jeune génération, qui demain, sera dans la vie active. Chaque élève a déjà reçu son petit fascicule, donnant la trace des activités préparées en partenariat avec les maîtresses de CM2. Chacun pourra remplir son livret. Ce dernier sera signé par M. le maire début mars, et gardera ainsi une trace de ce parcours de civisme à La Séguinière.

Un autre sujet du Développement Durable, c'est celui de l'Alimentation. M. Emmanuel RONDEAU, responsable du restaurant scolaire et moi-même, avons participé à une journée de réflexion sur le thème « Tous à table, proximité et partage avec les convives » organisée par le Réseau local d'Anjou. Le partage d'expériences est riche et permet de progresser encore, dans la qualité des repas et l'accompagnement à la pause Méridienne. Une vingtaine d'accompagnateurs sont soucieux des enfants et des bonnes relations entre eux.

Pour cela, il est nécessaire que nous, adultes, sachions expliquer à nos enfants que l'on doit se respecter dans les gestes et dans les paroles. La pause méridienne est un lieu d'apprentissage de la vie sociale. La vie collective a des exigences.

A l'EPTB (Etablissement Public Territorial du Bassin Versant de la Sèvre Nantaise...

Sur 63 km, la rivière « La Moine » s'écoule de Saint-Aubin-de-Baubigné (79) jusqu'à Clisson (44), lieu de la confluence avec « La Sèvre Nantaise ». Le bassin représente une superficie de 2350 km², concernant 123 communes dans 4 départements, avec un linéaire de cours d'eau de plus de 2000 km.

« LE MANQUE D'EAU, EN AMONT DE LA MOINE EN PARTICULIER, DEMANDE UN PROJET DE REMISE EN ÉTAT DE RUISSEAUX QUI SONT ACTUELLEMENT À SEC »

Monsieur Jean-Paul BREGEON, élu choletais, est Président de cette structure, dont l'amélioration de la qualité de l'eau est un souci majeur. Toute une équipe de techniciens spécialisés travaille à la continuité écologique dans les cours d'eau et ce sujet est bien connu des pêcheurs, des agriculteurs, des riverains, des propriétaires, des élus, des services administratifs

L'ampleur de la tâche est grande comme l'a révélé une dernière réunion de la C.L.E. (Commission Locale de l'Eau) du 10 octobre.

De nombreuses interventions bien gérées par M. Dominique MAUDET, Président de la C.L.E., montrent combien il est important que tous les Acteurs échangent dans ce « parlement de l'eau » pour agir ensemble.

Le manque d'eau, en amont de la Moine en particulier, demande un projet de remise en état de ruisseaux qui sont actuellement à sec. L'eau recueillie pourra couler jusqu'au lac du Verdon par exemple. C'est une stratégie territoriale partagée à l'échelle du bassin, qui permettra l'amélioration de la ressource en eau, car cet élément est vital pour tous les habitants.

Et pour terminer, nous sommes à deux mois de Noël. Vous êtes déjà cordialement invités à réserver le dimanche matin 22 décembre de 9h30 à 13h00 pour le marché de Noël dont l'animation sera exceptionnelle.

Venez, sans hésiter, à ce moment de convivialité à La Séguinière !

> Yolaine BOSSARD Adjointe à l'Environnement et au Cadre de Vie

Carnet

Naissances	
31/08	Robin OGER
01/09	Thiya GABARD
01/09	Léo AGEON FRADET
Décès	
14/09	François CICARD - 76 ans
27/09	Jean BROCHARD - 96 ans

En couverture :

Photo de Marcel LUNEAU et de sa petite fille Carole, prise en 1968, lors d'une cérémonie organisée par la mairie.

L'édition n°162 du bulletin municipal a été mise en ligne sur le site internet www.mairie-laseguiniere.fr le samedi 19 octobre 2019

Bulletin municipal de la commune de La Séguinière



Tirage à 1 865 exemplaires

Directeur de la publication : Jean-Paul BOISNEAU

Directeur de la communication : Philippe BOUCHET

Crédit photos :

Mairie La Séguinière sauf mentionné

Maquette & impression : Services municipaux

Copieur Xerox Color C60

Imprimé sur du papier issu de sources responsables













Mairie - Avenue Abbé Chauveau 49280 La Séguinière Tél. 02 41 56 90 53 accueil@mairie-laseguiniere.fr

Retour en images

Plus de photos sur : www.mairie-laseguiniere.fr

EXPOSITION FORCE DE LA NATURE

21 SEPTEMBRE 2019

L'exposition départementale, présente du 20/9 au 6/10/2019 à La Séguinière, a été inaugurée à l'Espace Roger Dronneau. Les informations qu'elle apporte sur l'Anjou valorisent les actions menées par la municipalité autour du développement durable en direction des enfants des écoles.





22 SEPTEMBRE 2019

L'association Histoire et Patrimoine de La Séguinière proposait une animation - découverte des commerces et artisans présents, autrefois, rue du Paradis.











RECRUTEMENT D'AGENTS RECENSEURS

La commune, après avoir été recensée la dernière fois en 2015, le sera de nouveau en 2019. La mairie recrute 6 agents recenseurs, qui devront être disponibles du 7 janvier au 15 février.

Missions de l'agent recenseur :

- Gestion des adresses confiées sur son secteur géographique, collecte des informations pour tous les logements de son secteur, détermination de la catégorie de chaque logement.
- Numérotation des questionnaires et dépôt auprès des habitants.
- Récupération des questionnaires non-complétés en ligne.
- Vérifications, tenue à jour du carnet de tournée.
- · Rencontres et points avec le coordonnateur communal.

Qualités requises :

- Capacités relationnelles : savoir informer et écouter les personnes recensées.
- Discrétion et confidentialité.
- Organisation et méthode.
- Ténacité.
- Connaissance de l'outil informatique.

Les agents doivent disposer d'un véhicule et d'un téléphone portable pour la réception de SMS. Ils sont rémunérés au prorata du nombre total d'imprimés collectés (en ligne et papier) et les frais de déplacement sont remboursés.

Les agents recenseurs recrutés seront formés par l'INSEE dans la 1ère quinzaine de janvier (deux ½ journées espacées de quelques jours).

Toute personne intéressée par la mission est invitée à déposer ou adresser sa lettre de motivation et son CV en mairie jusqu'au vendredi 16 novembre. Mail : accueil@maire-laseguiniere.fr

Contact : Madame Yvonne BRETAUDEAU, coordonnateur communal Tél. 02 41 56 90 53

SECRETARIAT DE MAIRIE

Fermeture exceptionnelle

La mairie sera exceptionnellement fermée le samedi matin 2 novembre 2019.

FERMETURE DU BUREAU DE POSTE

La Poste de La Séguinière va faire l'objet de travaux de rénovation, nécessitant la fermeture du bureau pendant un mois. Cette fermeture est prévue du 4 au 28 novembre prochain.

Le conseil municip@l en bref

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 12 novembre à 20h30 en mairie. Ces séances sont publiques ; chacun est invité à y assister.

Au conseil du 14 octobre dernier ont été votées les délibérations suivantes :

- Attribution du lot « Ravalement de façade » du marché d'extension de la maison médicale,
- Avenant n°5 au marché de travaux de la salle de l'Arceau,
- Pose de barrière sur le mur extérieur de l'Arceau,
- Avenant n°1 au marché de réalisation d'un terrain de football synthétique,
- Convention de desserte en gaz du lotissement communal « Le Bordage »,
- Règlement d'utilisation des terrains multisport et d'aires de jeux,
- Position de la commune vis-à-vis de la vente de HLM,

DÉMARCHAGE A DOMICILE

Des entreprises sollicitent actuellement les habitants de La Séguinière pour des contrôles thermiques, des sensibilisations sur les maladies de bois de charpente, des ravalements de façade.... Ces sociétés ne sont en aucune façon mandatées par la mairie. Ces campagnes sont faites à titre purement commercial.

C'est pourquoi la municipalité souhaite vous informer et vous conseille de rester particulièrement vigilant.

Pour toutes demandes de renseignements, l'accueil de la mairie est à votre service au 02 41 56 90 53.

D'autre part, un arrêté municipal réglemente désormais le démarchage commercial sur la commune. Cette pratique est autorisée sous réserve que les sociétés concernées fournissent en mairie 15 jours avant de commencer leur prospection : cartes professionnelles des agents exerçant, objet du démarchage, immatriculation des véhicules circulant sur la commune...



Attention! Le fait d'avoir déclaré une prospection n'autorise en aucun cas le mandataire à se déclarer accrédité par la commune pour démarcher les particuliers.

DISTRIBUTION DU BULLETIN MUNICIPAL

La commune fait appel aux services de La Poste pour le portage dans les boites aux lettres du bulletin mensuel d'informations municipales. La diffusion a lieu une semaine après la récupération des supports. Si on prend l'exemple du mois de septembre dernier, les différentes étapes programmées étaient les suivantes :

- Jeudi 12/9 : Clôture de la rédaction du bulletin,
- Vendredi 13/9: Impression des 1 820 exemplaires.
- Vendredi 13/9 (après-midi) : Parution sur le site internet,
- Lundi 16/9 : Remise des supports aux services de la Poste,
- Lundi 23/9: Distribution dans les boites aux lettres.

Or, le mois dernier, l'employé du distributeur historique, chargé de cette dernière étape, a eu un souci de santé, il n'a pas été remplacé immédiatement, et la distribution a été décalée d'une semaine. Pour certaines échéances (permanence exposition « Force de la Nature », dates du marché, inscriptions vente de bois...) ce retard a pu poser problème et nous tenions à vous présenter nos excuses.

Afin d'éviter ce genre de désagrément et pouvoir disposer d'informations les plus récentes possibles, nous vous invitons à prendre connaissance du bulletin municipal en ligne soit une dizaine de jours avant la distribution.

- Prise en charge des frais de dépannage sur le réseau d'éclairage public,
- Programme 2020 de rénovation du parc Eclairage Public,
- Effacement de réseaux rue de la Bastille,
- Recrutement de 6 agents recenseurs pour les opérations de recensement de la population en 2020,
- Charges de fonctionnement de l'école pour les enfants scolarisés hors commune de résidence,
- · Principe de révision des loyers communaux,
- Prise en charge des frais de réparation du véhicule d'un tiers accidenté,
- · Réglementation de l'activité de démarchage à domicile,
- Rapport d'activité 2018 de l'Agglomération du Choletais.

Retrouvez les comptes-rendus du conseil municipal sur le site internet de la commune **www.mairie-laseguiniere.fr** ou sur les panneaux d'affichage à l'extérieur et à l'intérieur de la mairie.

MOUVEMENTS DIFFERENTIELS DE TERRAIN

Retrait-Gonflement des sols argileux

Certaines maisons, à La Séguinière, sont situées dans un secteur (*) concerné par les mouvements différentiels de terrain liés au phénomène de retrait-gonflement des argiles dans le Maine-et-Loire. Le niveau d'aléa sur la commune est faible mais les sécheresses estivales peuvent néanmoins occasionner des désordres et notamment des fissures au niveau des murs.

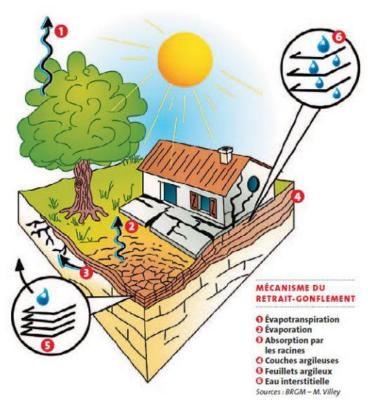
Les personnes concernées peuvent obtenir des informations complémentaires en consultant le site internet développé par le BRGM (Bureau de Recherche Géologique et Minière) :

https://www.georisques.gouv.fr/dossiers/argiles/donnees#/

Il est également possible de faire une demande de constatation de l'état de catastrophe naturelle mais, il faut de nombreux plaignants (notamment en zone d'aléa faible) et monter pour chacun un dossier technique constatant de l'évolution de la situation depuis plusieurs années

Des mesures sont recommandées pour limiter le risque d'apparition de désordres futurs :

- Ne pas planter d'arbre à une distance de la construction inférieure à la hauteur de l'arbre,
- Eviter les pompages à usages domestiques à moins de 10 mètres de la construction
- Eloigner les eaux de ruissellement des bâtiments (caniveau) et privilégier le rejet des eaux pluviales et usées dans le réseau...



(*) La Surchère, Chambord, Bel Air, Les Cèdres, La Chapelière, La Billauderie, La Renolière, Brenon, Vieil Mur, l'Etablère, La Sarboussière, l'Epinette...

Tribune

Ensemble pour La Séguinière

Après Twitter, La Seg' s'affiche sur Instagram!

Né en 2010, le réseau social Instagram compte désormais plus d'un milliard d'utilisateurs. 62% des utilisateurs ont entre 12 et 34 ans. Instagram, est donc bien le réseau social plébiscité par les jeunes!



Ceux-ci s'échangent entre eux des photos et vidéos.

La Séguinière, soucieuse d'être au plus proche des jeunes, a donc créé son compte Instagram laseguiniere49. Fini les longs discours, place aux jolies photos. Régulièrement, vous pouvez y retrouver un condensé des événements principaux qui se sont déroulés dans la commune. Une bien belle façon de ne plus rien louper et de partager avec ses amis de bons moments et ses souvenirs...

Alors n'hésitez plus, rejoignez-nous vite sur Instagram avec votre application smartphone ou sur PC.

ENSEMBLE POUR LA SÉGUINIÈRE - Liste majorité municipale

La Séguinière... Demain

6 ans et demain

Depuis 6 ans, nous sommes 4 élus de la liste « La Séguinière...Demain » à siéger au conseil municipal. Durant ce mandat nous avons toujours travaillé en proposant et non s'opposant, avec le désir d'améliorer le bien commun et de servir au mieux nos concitoyens.

Depuis 6 ans, nous avons été écoutés mais nous n'avons pas toujours été entendus, c'est ainsi, c'est la démocratie.

Le mandat va bientôt s'achever et Monsieur le maire a décidé de ne pas se représenter. Nous n'avons pas toujours été en accord avec lui mais nous avons toujours respecté sa personne et nous reconnaissons son travail au service de la commune.

Et après ? Sous une forme ou sous une autre, d'une manière ou d'une autre, nous resterons acteurs de la vie de la commune, toujours dans un esprit de proposition.

LA SÉGUINIÈRE... DEMAIN - Liste minorité municipale

Marcel Luneau: hommage



M. et Mme Michel Luneau souhaitaient apposer dans l'accueil de l'école publique, une photo symbolique et une plaque commémorative expliquant simplement les actions de Marcel Luneau. Une manière de retracer son parcours de résistant, mais aussi de Maire de La Séguinière.

J'ai pris attache auprès de Mme Charbonnel, directrice de l'école, pour avoir son accord. Son avis favorable et bienveillant, nous a permis de fixer la date du 28 septembre 2019. La décision prise était d'autant plus intéressante que, m'expliquaitelle, de nombreux parents d'élèves demandent, qui est Marcel Luneau ?

Enfant du pays, né le 4 février 1911, Marcel Luneau fut maire de La Séguinière de 1965 à 1973. Elève de l'école publique de garçons, il fut, sa vie durant, attaché aux valeurs humaines, républicaines, laïques et citoyennes. Défenseur de la liberté, résistant de la première heure, il s'engagea activement dans la résistance dès 1942 et intégra le Groupe de Résistance SOE de Montreuil-Bellay le 16 janvier 1943. Arrêté par la Gestapo le 19 septembre 1943, il fut incarcéré à la prison d'Angers. Libéré un mois plus tard, le 15 octobre 1943, il poursuivit ses actions (opérations de parachutage d'armes, renseignements, camouflages de réfractaires et d'agents alliés, de documents compromettant et d'armes...).

En septembre 1944, il prit part à la libération de la région et à l'organisation des plans de feux. Croix de Guerre 1939-1945, Médaille de la valeur militaire, Croix du combattant volontaire de la Résistance 1939-1945, Chevalier de la Légion d'Honneur..., Marcel Luneau accomplit une carrière militaire, au service des autres et de son pays.

Lors de l'élection municipale du 14 mars 1965, Marcel Luneau, Officier supérieur, recueille 712 suffrages sur les 817 exprimés. Le 25 mars, les 17 membres élus qui vont siéger en tant que conseillers municipaux, sont réunis dans la salle de la mairie sous la présidence de Charles Tricoire, maire, pour procéder à l'élection d'un nouveau maire. M. Marcel Luneau, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire.

Sous son impulsion et pendant ses 8 années de mandat, je retiens plus particulièrement :

1965 : le terrain de sport du basket, le lotissement de Bellevue et de Beau-Manoir, la zone industrielle de la Ménardière.

1966 : la convention avec la Saint-Louis Basket pour la gestion des installations de la salle de sport qui est désormais achevée. L'élargissement important et indispensable à l'accès de la zone industrielle, la vente des parcelles du lotissement de Beau-Manoir. L'agrandissement du lotissement de Bellevue.

1967: les maisons se construisent à un rythme accéléré sur le lotissement de Beau-Manoir, dans quelques mois elles seront habitées. La nouvelle rue construite s'appellera « rue de l'Etoile ». Plusieurs industriels ont manifesté l'intention de s'installer dans la zone industrielle de la Ménardière. Le terrain est accessible pour le prix de 5,80 francs le m². Ces industriels souhaitent que leurs entreprises soient dotées du téléphone (aujourd'hui, c'est la fibre que l'on demande).

1968 : un accord est trouvé pour la pose d'un parquet dans la salle de sport communale. Un projet de remise en état du Monument aux Morts et de ses tables d'inscription, mais aussi le souhait d'une participation effective des enfants des écoles aux cérémonies du cinquantenaire, de l'Armistice de la Grande Guerre.





1969 : Le lotissement de la Garenne et l'unité privée « Chalandon » sont discutés. Les lots de la Z.l. de la Ménardière sont attribués : à la manufacture Jousse, à l'exploitant forestier Biotteau, au menuisier Breton, à la maçonnerie Roman.

1970 : Il est nécessaire que le secrétaire de mairie soit aidé, aussi il convient de créer un poste de sténodactylographe à temps partiel, pour 20 heures par semaine. Un dispositif particulier d'interdiction du passage sur le Vieux-Pont va être mis en place. Il remédiera aux dangers de plus en plus certains, concernant cette portion non respectée par les usagers à moteurs.

La même année, une enquête est menée pour la construction d'une maison de retraite. Quatre emplacements sont possibles :

- A l'arrière de la Chapelle du Sacré-Cœur,
- Entre la rue de la Grande Fontaine et l'usine Barbot.
- Le champ Babonneau limitrophe de la rue du Manoir.
- Aux abords du carrefour du chemin du Moulin de la Cour (emplacement de l'école actuelle).

1971: Nouvelle élection municipale, 17 conseillers sont à élire. Marcel Luneau est réélu maire, Roger Dronneau devient 1er adjoint. Avec le projet Chalandon (environ 200 pavillons), la réalisation de la station d'épuration est devenue absolument indispensable. Il est nécessaire de pouvoir desservir un axe Nord/Sud. Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres, décide la déclaration d'utilité publique (ce qui deviendra la rue de l'Abbé Chauveau). L'autorisation pour la création du lotissement des Cèdres est délivrée et la demande d'une assurance est déposée auprès de l'autorité préfectorale pour :

- Un groupe scolaire de 7 classes,
- Un foyer logement pour personnes âgées et maison de retraite,
- Un centre socio-éducatif,
- Un complexe sportif permettant l'athlétisme, le football...,
- Un groupe mairie-poste.

Tous les pouvoirs sont donnés au maire en ce qui concerne la maison de retraite, pour pouvoir agir, sans retard, en faveur de cet important projet qui demandera de longs mois de préparation. Un peu de patience est encore nécessaire aux anciens de la commune. Ils ne sont pas oubliés. Une demande du conseil municipal est faite à Monsieur le Préfet de Maine et Loire, de bien vouloir faire inscrire au programme prévisionnel au titre de la commune de La Séguinière, un ensemble scolaire primaire de 7 classes, soit 5 élémentaires et 2 maternelles, dont l'ouverture devrait pouvoir intervenir à la rentrée scolaire 1974/1975 au plus tard.

1972 : Les devis pour la construction de la station d'épuration sont acceptés. L'aménagement d'un foyer culturel est en projet. Le lancement du lotissement du Sacré-Cœur est accepté. Il est envisagé la construction de deux Pavillons (de type 5) pour le Directeur et le Sous-directeur du groupe scolaire.

Le projet de l'axe Cholet/Nantes est débattu en conseil municipal. Un courrier du Directeur de l'Equipement apaise certaines craintes passées. Le lotissement de la Surchère est en préparation.

Le 8 septembre, en ouvrant la séance M. Dronneau, maire-adjoint, présente les excuses de M. Luneau, maire, malade, qui vient de rentrer à son domicile ce jour même après quatre semaines d'hospitalisation à Cholet. Le 12 octobre, un message adressé à l'assemblée municipale et lu par M. Dronneau explique que l'état de santé de M. Luneau ne lui permet pas actuellement d'exercer pleinement ses fonctions.

Le 28 novembre une lettre de M. Luneau est adressée aux Conseillers municipaux : « Mes chers collègues, je ne puis encore pour des raisons de santé assister à la réunion de ce soir 29 novembre. Je m'en excuse et vous adresse l'expression de toute ma reconnaissance pour le travail fourni par les uns et les autres. Il est une habitude qui ne doit pas rester lettre morte car c'est une preuve d'activité certaine. Je vous demande donc de tout faire cette année comme les années habituelles pour que tous nos enfants des écoles aient la petite contribution de la commune sous la forme d'une belle orange et d'un sac de bonbons individuel. Pour éviter trop de mouvements je demande simplement que les élèves soient rassemblés par école dans une seule classe. Notre personnel communal se fera un plaisir de leur distribuer, un jour choisi par les maîtres et maîtresses, ces friandises. Le travail matériel serait confié aux personnes qui font partie de la commune et des affaires scolaires.

En même temps, je sollicite de votre part l'autorisation d'installer sur la place l'arbre de Noël au jour de votre choix. Par la même occasion, je demande que soit organisé par le personnel communal leur arbre de Noël lancé l'année dernière. Ils le méritent bien et cela causerait de la joie aux jeunes enfants de Madame Merlet et de Joseph Braud qui ont la joie d'en avoir encore de tous jeunes, appelés à en bénéficier, car ce sont les seuls encore innocents de tout cela. Cette inauguration se ferait après celle des colis pour ne pas créer double emploi avec elle. Je pense que chacun de vous sera d'accord sur ces propositions auxquelles je me ferai un devoir d'assister avec mon épouse maintenant rétablie. Mes chers collègues merci pour votre geste ».

Le 16 janvier 1973, Marcel Luneau était présent au conseil municipal, le 30 janvier il en était absent. Il devait décéder à la fin du mois de février. Lors de la sépulture le 1er mars 1973, Roger Dronneau au nom du conseil municipal, tint à dire combien Marcel Luneau était attaché à La Séguinière pour laquelle il se dévouait depuis 8 années. Vous avez pu constater, les uns et les autres, la foi et l'énergie qui l'animaient lorsqu'il s'agissait de La Séguinière, « une si belle commune » disait-il, peu de jours avant sa mort.



Mme Monique FOURNIER, fille de Marcel LUNEAU accompagnée de sa fille Eva et de son fils Cédric. Sur la droite, M. Michel LUNEAU et son épouse Anne-Marie, entourés de leurs deux filles.

Sa vie fut un exemple, car il servit la France comme officier supérieur « sorti du rang », devenu maire de La Séguinière, il servit la commune avec un dévouement inégalable. Ses réalisations sont spectaculaires. Il réussit à construire une zone industrielle qui fait de La Séguinière une vraie ville, avec tous les avantages que l'on plaît à remarquer dans les communes rurales.

Le 8 mars 1973, le projet de la maison de retraite sera réalisé par l'Association de la Maison d'Accueil. L'acquisition des terrains du Groupe scolaire est décidée en décembre 1974

Un courrier adressé à Mme Luneau expliquait: « Dans sa séance du 2/12/83 le Conseil Municipal a émis le vœu de donner un nom au Groupe Scolaire du Moulin de la Cour. En hommage à votre défunt époux à l'origine du projet, il est proposé de l'appeler école Marcel Luneau ».

Jean-Paul BOISNEAU



Concours d'embellissement de notre commune

La visite s'est déroulée le mercredi 3 juillet. Le jury de 6 personnes était composé de 3 élus, Josette Hervé, Sang Large, Yolaine Bossard et de 3 bénévoles, Marie-Thérèse Chauveau, Monique Pasquer et Marie-France Boizumault.

Les membres du jury ont visité les jardinets fleuris dans la commune, y compris à la Maison d'Accueil, ainsi que les potagers des personnes inscrites. L'équipe a beaucoup apprécié ce moment de découverte de jardins différents mais tous séduisants.

Il faut noter que les potagers, certains en bac esthétique et productif, d'autres en ferme et ceux des jardins partagés sont un magnifique exemple de biodiversité.

Les lauréats par catégorie selon le règlement sont les suivants :

Catégorie 1 « Jardinets fleuris » :

- Mme Alice Braud
- Mme Chantal Tricoire.
- M.Jean-Noël Vigneron

Catégorie 2 « Maison d'accueil » :

- Mme Jeanne Auger
- Mme Raymonde Baudry
- Mme Joselyne Michaud

Catégorie 3 « Potagers »:

- M. et Mme Génissel
- Mme Annick Frouin
- M. Emmanuel Veillet

Les récompenses offertes par la municipalité sont un encouragement à poursuivre les efforts réalisés pour l'embellissement de la commune. De nombreux visiteurs apprécient, le fleurissement dans nos rues, à la Maison d'accueil et aux « Jardins Partagés ». Le jury adresse ses félicitations aux 9 gagnants.

Yolaine BOSSARD



Agenda

OCTOBRE

MARDI 22 / 20h00 NCE DE CINÉMA

Hôtel Transylvanie 3

Théâtre Prévert

Notre famille de monstres préférée embarque pour une croisière de rêve. Tout s'annonce à merveille pour la petite famille, mais les

vacances idéales prennent un tour inattendu... Tarifs: 3 € Gratuit < 12 ans.



MARDI 29 / 20h00 ÉANCE DE CINÉMA

Coco

Théâtre Prévert Depuis déjà plusieurs générations, la musique est bannie dans la famille de Miguel. Un vrai déchirement

pour le jeune garçon dont le

rêve ultime est de devenir un musicien aussi accompli que son idole.

Tarifs: 3 € Gratuit < 12 ans.

NOVEMBRE

VENDREDI 1er / 14h00

Tennis de Table

Salle des Fêtes Réservations au 07 70 65 31 08

DIMANCHE 3 / 14h30 à 19h00 DU BOUDIN & RANDONNÉE

SVS & Comité des Fêtes

Complexe Pierre de Coubertin Le matin à partir de 8h00 : randonnées cyclos, vtt et pédestres organisées par La Séguinière Vélo Sport.

L'après-midi : déjeuner (à partir de 12h00), spectacles (de 14h30 à 19h00) et diner (à partir de 19h00) proposés par le Comité des Fêtes. Cf. programme page 10.

MERCREDI 6 / 17h30

SEANCE DE VACCINATION PUBLIQUE

Commune de La Séguinière Mairie

Vaccins mis gratuitement à disposition : DT Polio (à partir de 6 ans), diphtérique, tétanique, coquelucheux et poliomyélitique (enfant et adulte), rougeole, oreillons, rubéole. Pour la grippe, pensez à apporter votre propre vaccin. Ouvert à tous à partir de 6 ans (les enfants mineurs doivent venir accompagnés) Inscription en mairie au 02 41 56 90 53 ou accueil@mairie-laseguiniere.fr

SAMEDI 9 / 20h30

ALE B&B ET SES INVITÉS **SAISON CULTURELLE 2019/2020**

Théâtre Prévert (changement de lieu) L'un des évènements de la première partie de la saison culturelle. Le groupe Hit Hit Hit sera l'invité du collectif « Jamais Trop d'Art! » pour

une soirée musicale déjantée à ne pas rater. Tarifs : 10 € et 5 € < 12 ans.

DIMANCHE 17 / 17h00

SAISON CULTURELLE 2019/2020

Espace Roger Dronneau Alexandre GIET chante et dit des textes dont les auteurs maniaient superbement les mots... Il saura vous les faire écouter, comprendre et aimer! Tarifs: 5 €.

VENDREDI 22 & SAMEDI 23 / 20h30

ASEG La Séguinière

Complexe Pierre de Coubertin Le thème du gala, cette année, est : la Cérémonie des « ASEG Music Award ».

Une prévente de billets samedi 16/11 de 10h à 12h et le mercredi 20/11 de 18h à 20h Tarifs : 6 €, 4 € pour les étudiants et les 6-18 ans. Gratuit < 6 ans.

SAMEDI 23 / 19h00

Saint-Louis Basket La Séguinière

Salle de l'Arceau

La Saint-Louis Basket accueille un match de championnat de Nationale 2 de Handibasket Angers (49) contre Lannion (22). Une partie des bénéfices sera versée à l'association Carisport. Entrée Gratuite.



dessinateur de « Sylvain et Sylvette » au Café - Rencontre

Une cinquantaine d'adhérents au Café-Rencontre de la Séguinière était présente mardi 24 septembre lors de la conférence du dessinateur et scénariste Jean-Louis PESCH très connu pour ses dessins de Sylvain et Sylvette.

Avec beaucoup d'humour et de modestie, Monsieur POISSON dit PESCH a parlé de sa vie de dessinateur. Il est né à Paris en 1928, 9 jours plus tard il arrive à Juvardeil (49) où il passera toute son enfance. Puis il intègre une école parisienne d'arts appliqués et crée sa propre agence de publicité.

C'est seulement en 1956 que la veuve de Gérard CUVELIER, créateur de « Sylvain et Sylvette », lui demande de poursuivre la série à destination des enfants à partir du numéro 26. Sylvain et Sylvette, les héros, habitent à la campagne dans une chaumière avec leurs animaux domestiques et vivent des aventures grâce au faire-valoir de 4 compères (l'ours, le renard, le loup et le sanglier). A destination des enfants, les bandes dessinées sont dépourvues de brutalité, morosité, violence ou vulgarité.

Jean-Louis PESCH est aussi l'auteur de la série « Bec en Fer » à partir de 1961. Ces BD animalières et humoristiques racontent les aventures du baron d'Anyo dans la province du Maine pendant les événements de la guerre de Cent Ans. Les personnages sont représentés sous forme d'oiseaux, d'où le titre

La réalisation d'une BD nécessite 6 mois de travail : Monsieur PESCH écrit d'abord l'histoire puis effectue un découpage pour un nombre de pages prédéterminé en variant les plans. Ensuite, il dessine au crayon puis utilise l'encre de chine avant la mise en couleurs. Il trouve ses idées grâce à ses ballades dans la nature. Il dit être très observateur pour imaginer les histoires. Par exemple, une montgolfière se pose près d'un village où il se promène, il crée le personnage d'Isidore Tartalo aérostier qui va emmener Sylvain et Sylvette vers de nouvelles aventures...

Les participants ont ensuite partagé un goûter et ont pu faire dédicacer leurs livres et bandes dessinées.

Laurence GRIFFON

Introduction du parcours éco-citoyen de l'année

La saison culturelle sur le thème « La Nature et l'Environnement » est bien lancée. La nature, bien présente à La Séguinière, est avant tout, notre rivière, La Moine, qui nous est si chère! L'exposition départementale « Force de la Nature » a beaucoup plu aux nombreux élèves de nos écoles, qui sont venus jouer « aux explorateurs ». Les familles sont également revenues à la salle Roger Dronneau et parfois sont allées à la mairie

Ce vendredi 4 octobre, les 200 élèves ont vécu à la fois, un spectacle et un débat, avec la troupe de théâtre Spectabilis, venue présenter « Atmosphère, Atmosphère ».



Les enfants ont été très intéressés et actifs pour donner des réponses aux problématiques de développement durable, l'effet de serre par exemple. Les Comédiens ont été à la hauteur, en faisant participer pleinement la salle. Ce spectacle, riche, plein d'humour et participatif a été une très bonne introduction au Parcours éco-citoyen 2019/2020 pour nos élèves de CM2. Les maîtresses des 3 classes concernées, Mme Giraud, Mme Subileau et Mme Oger sont très motivées et nous pouvons les féliciter de leur coopération dans l'éducation de nos futurs citoyens. Les applaudissements de tous les enfants ont été un formidable « Merci » à la municipalité de La Séguinière et aux comédiens qui nous ont fait passer un agréable moment.



Cette randonnée est ouverte à tous les cyclotouristes, vététistes et pédestres. Chaque participant devra se considérer en excursion personnelle. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accidents matériels, corporels ou de dégradations de propriétés privées.

Un droit d'engagement de 4,5 € sera demandé. Il donne droit à une collation sur le parcours et à un boudin garni à l'arrivée de 10h30 à 13h30.

Les participants doivent respecter le code de la route ainsi que la signalisation routière et les chiens ne sont pas admis sur les parcours (sauf tenus en laisse).

Demandez le programme !

Inscriptions le samedi de 17h30 à 18h30 et le dimanche matin de 8h00 à 10h00 à la Salle Pierre de Coubertin.

Plusieurs parcours sont au programme :

- Circuits cyclo : 29 53 75 km
- Circuits VTT: 22 28 38 48 km
- Circuits pédestres : 7 9 12 14 17 21 km dont 1 circuit accessible aux poussettes : 7 km

Rappel : le port du casque est fortement conseillé pour les cyclos ainsi que pour les vététistes.

La randonnée du Bouchot est suivie comme chaque année par le spectacle gratuit de La Fête du Boudin, organisé par le Comité des Fêtes (voir ci-dessous).

... et Fête du Boudin

Comme tous les ans, le Comité des Fêtes organise la Fête du Boudin à la suite de la randonnée du Bouchot le dimanche 3 novembre au complexe sportif Pierre de Coubertin à la Séguinière.

Vous serez accueillis pour le repas à partir de 12h00 jusqu'à 14h30. Le bar sur place vous proposera boissons, cafés et friandises.

Suivra un spectacle gratuit pour petits et grands avec les artistes suivants :





14h30 - Spectacle cabaret « Les Marilynes »

Une équipe de professionnels du spectacle et de l'animation spécialisée pour les spectacles « cabaret ». Des danseuses, de belles tenues adaptées à la thématique de la soirée, des artistes incroyables mais aussi du chant en direct, des musiciens et techniciens professionnels.

15h45 - Spectacle magicien et mentaliste « Ronan Calvary »

Sa particularité : donner réellement sa place au spectateur dans sa magie, avec un spectacle très interactif. Divination, suggestion, télépathie et autres subtilités mentales transportent les spectateurs à travers les deux émotions les plus extrêmes : le rire et la fascination. Des numéros uniques, originaux, présentés avec beaucoup d'humour, de finesse et de légèreté.

16h30 - Les Marilynes

17h30 - Groupe de musique « Téléphomme »

Venez revivre tous les tubes et l'énergie du groupe Téléphone. Concert 100% live!

19h00 - Diner pour terminer la soirée en toute convivialité.

Informations diverses

Les Zygomatics

Présentent au

Théâtre Prévert

Vendredi 15 novembre Samedi 16 novembre Dimanche 17 novembre

Vendredi 22 novembre Samedi 23 novembre Dimanche 24 novembre

Mercredi 27 novembre

Vendredi 29 novembre Samedi 30 novembre Dimanche 1er décembre

Horaires des séances à : 15h00 les dim. 20h30 les vend., sam. et merc.

<u>Tarifs :</u> 7 € et 4 € pour les moins de 14 ans

Réservations : 09 60 50 82 52 à partir du 1er octobre

LES BONOBOS



Sauvegarde de la Moine

L'Association Sauvegarde La Moine a organisé un concours de pêche le 14 septembre dernier.

17 pêcheurs se sont retrouvés sur les bords de la Moine dont 5 jeunes.

Le moment de convivialité s'est clôturé par la remise de cadeaux à tous les participants.

L'association remercie les commerçants suivants :

- Magasin Proxi La Séguinière
- Flore et Nature
 Statut
- Cholet La Séguinière
 Le Jardin d'Aurélien
 Route de St Christophe
- Les magasins de pêche de Cholet Rte de Toutlemonde et Bd de Strasbourg
- La Boulangerie Mabit

 La Ságuinière
- La Séguinière
 Espace Forme
 Cholet

Vie associative

La parole aux habitants!



Tous les 4 ans, l'équipe du CSI Ocsigène se met en réflexion sur les objectifs de travail pour les années à venir.

Ces objectifs sont à déterminer pour établir « le projet social » de la structure. Ils permettent en outre, d'obtenir l'agrément « Centre Social » pour 4 ans.

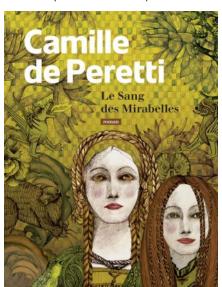
Avant d'établir les axes de travail, il est nécessaire de faire le bilan des années passées et de recenser les attentes et besoins des habitants ; cette démarche va être lancée dans les mois qui viennent.

Des enquêtes sont ainsi diffusées auprès des habitants via l'Inf'Ocsigène et une urne a été installée à la mairie pour le retour des documents.

Bibliothèque « Mille Pages »

Ce mois-ci, nous vous conseillons « Le Sang des Mirabelles » de Camille de Peretti.

La Salamandre est la sœur aînée qui épouse le Seigneur Ours (ils ne s'aiment pas). L'abeille est la petite sœur qui rencontre un apothicaire juif qui va lui apprendre les plantes et les soins (donc la médecine).



L'Araignée est la sœur de l'ours et elle veut briser l'Abeille (trop libre à son goût).

Toute cette histoire se passe au Moyen Âge. Les noms des personnages et la poésie de l'histoire embarquent le lecteur dans une sorte de fable

Le Sang des Mirabelles est plus un roman onirique que réaliste, même s'il aborde des thèmes sérieux et que l'on sent que l'auteur maîtrise le sujet.

Dans ce roman, il est montré que la quête de la liberté pour la Salamandre et l'Abeille se paye.

A déguster lentement...

Bonne lecture à tous. L'équipe des bénévoles

Horaires d'ouverture

Lundi : 16h45 à 18h30

Mercredi: 10h00 à 12h00 et 17h30 à 19h00

Jeudi : 17h30 à 19h00 Samedi : 10h30 à 12h00 *Tél. 02 41 56 31* 93 **17** Vie citoyenne

Graines de CHAMPIONS



Avec 14,53 m, Charlem DIABLE, jeune ziniérais de 17 ans, a remporté, le concours du triple saut des jeux FISEC (compétition internationale scolaire du milieu privé) qui se sont déroulés à Bucarest (Roumanie) du 15 au 21/7/2019.

Bien que passionné d'athlétisme en général, le « triple » est son épreuve de prédilection. C'est dans cette discipline que ses entraîneurs de l'Entente des Mauges estiment qu'il a le plus de potentiel. Sa progression est pour l'instant intéressante puisqu'il a amélioré son record de près d'un mètre en l'espace d'un an, le portant à 14,58 m au cours des championnats de France Cadet du 5/7/2019.

2020. Pour cela, il consacrera 2 des 4 séances d'entraînement hebdomadaires à la technique du triple saut (contre 1 par semaine en 2018/2019).

Charlem entend également continuer à travailler les épreuves de sprint qu'il affectionne tout particulièrement. Ses résultats sont aussi très brillants sur le 100m et le 200m...

Lors de ces mêmes championnats européens de Bucarest, il a, en effet, remporté le 200 mètres, terminé deuxième du 100 mètres et gagné en équipe le relais 4 x 100 m masculin et le relai mixte.

Son objectif est d'atteindre les 15,50 m en

C'est quoi le triple saut ?

Son séjour en Roumanie, restera pour lui une formidable expérience. La découverte d'un nouveau pays, les échanges culturels et sportifs avec des jeunes d'autres nations, mais également la qualité de l'organisation des compétitions sont des aspects de son séjour qui l'auront tout particulièrement marqué. Sa motivation s'est renforcée, pour progresser et obtenir rapidement les minimas qui lui permettront de participer aux prochains championnats de France en catégorie

L'avenir s'annonce radieux pour cette « Graine de Champion » ; la scolarité n'est toutefois pas mise de côté. Après sa dernière année au lycée Charles de Foucauld à Beaupréau, une fois son bac en poche, il souhaite entrer en STAPS (Sciences et Techniques des Activités

Physiques et Sportives) à l'université de

Une formation équilibrée, entre activités

physiques et compétences théoriques

pluridisciplinaires, lui permettrait d'accé-

der au marché du travail dans le domaine

des métiers du sport.



Le triple saut est une discipline de l'athlétisme, qui consiste à exécuter, comme son nom l'indique, 3 sauts afin de retomber dans le sautoir rempli de sable pour amortir la chute : un cloche pied, une foulée bondissante et un saut en longueur. Auparavant, l'athlète effectuera une course d'élan où il essayera de gagner de la vitesse et prendra son impulsion depuis une planche située à une distance de 9, 11 ou 13 mètres du sautoir.

Le triple saut est au programme des Jeux Olympiques modernes depuis 1896.

En ce qui concerne les records. le record du monde masculin est détenu par l'anglais Jonathan Edwards avec un saut à 18m29, et le record du monde féminin est détenu par l'ukrainienne Inessa Kravets avec 15m50.

Une famille de sportifs...



Dans la famille DIABLE, outre Charlem (cf. supra), nous avons, le cadet Soleban né en 2004 et Alya, la petite dernière née en 2006. Si le second garçon a provisoirement mis son activité sportive en veille en raison des courbatures de croissance qui l'ont fait souffrir, Alya est double championne de France UGSEL 2019.

En catégorie Benjamine, elle a remporté le 50 m haies avec un chrono de 7'87 et le triple saut avec un bond de 10,46 m.

Ces champions sont bien épaulés par des parents férus de course à pied La maman, Virginie, court le marathon en 3h21 et le papa Guy en 2h50! La famille toute entière est licenciée à l'Entente des Mauges.